CARTE DES TERRES

DU

MANITOBA

ET LE

NORD-OUEST CANADIEN

Informations relatives aux Terres du Gouvernement et de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique.

Lettres interessantes des Colons actuels.

ÉDITÉE PAR

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

MONTRÉAL, AVRIL, 1889.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

REGLEMENTS DES TERRES.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique offre en vente au Manitoba et dans le Nord-Ouest Canadien un certain nombre de lots de terres d'une fertilité incomparable et supérieurement appropriées aux fins agricoles. Ces terres qui, dans toute la zone attribuée au chemin de fer Canadien du Pacifique, s'étendent à une distance de vingt- quatre milles de chaque côté de la ligne principale du chemin de fer, sont mises en vente à des prix variant

DE $2.50 PAR ACRE, EN MONTANT.

Des informations complètes sur les prix des terres peuvent être obtenues du commissaire des terres à Winnipeg, Manitoba.

(Ces règlements sont substitués aux anciens règlements et annulent ceux en vigueur jusqu'à ce jour.)

CONDITIONS DE PAIEMENT.

Si le paiement est fait au comptant au moment de l'acquisition du terrain, il sera accordé un contrat de vente du terrain à l'acquéreur ; toutefois l'acheteur pourra ne payer qu'un dixième comptant, et la balance en neuf ans, par paiements échelonnés, avec intérêt de six pour cent par an, payable à chaque échéance de fin d'année, en même temps que le versement annuel.

CONDITIONS GENERALES.

Toutes les ventes de terres sont sujettes aux conditions générales suivantes :

1o. Toutes les améliorations faites sur le terrain acquis, y seront maintenues jusqu'à parfait paiement de ce terrain. 2o. L'acquéreur d'une terre devra payer toutes les taxes et impôts légaux établis sur cette terre et sur les améliorations qui y auront été faites.

La compagnie, sous l'empire de ce règlement, réserve de la vente tous les terrains miniers et houilliers, ainsi que les terrains contenant de grandes quantités de bois, des carrières de pierre, d'ardoises et de marbre, ou contenant des pouvoirs d'eau, et des étendues de terre pour emplacements de villes ou constructions de chemins de fer.

On disposera, à des conditions très avantageuses, des terrains miniers et houilliers, des terres à bois, des carrières et des terrains contenant des pouvoirs d'eau, en faveur des personnes donnant des preuves indiscutables de leur intention et de leur capacité de les utiliser.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a adopté un tarif très réduit sur tout le parcours de son réseau, en faveur des colons, pour le transport de leurs personnes et de leurs effets mobiliers.

Pour plus amples renseigments, adressez-vous à

L. A. HAMILTON, Commissaire des terres,

A la Compagnie du Chemin de fer Can. du Pac., à Winnipeg, Manitoba.

OCTROIS GRA
REGLEMENTS DES TERRES

TERRES DU MANITOBA ME

La concession des terres de la compagn
Manitoba Sud-Ouest est actuellement en
chances exceptionnelles. Cette concessi
delà de 1,000,000 d'acres des terres les plus
parfaitement appropriées à la culture des
mixte, dans une zone de 21 milles de larg
ment au nord de la ligne internationale d
13ième rang en allant vers l'ouest. La pa
sion située entre le rang 13 et la limite ou
fort bien colonisée, les *Homesteads* (octroi
occupés depuis longtemps. Les acquéreur
ficieront immédiatement de tous les avant
sation déjà ancienne : les écoles, les égli
municipale. La fertilité du sol a été sural
par les récoltes splendides qui ont été fait
dans ce beau district.

La contrée est abondamment pourvue d
nombreux lacs et cours d'eau au nombre de
principalement le lac Rock, le lac Pelican,
la rivière Souris et ses tributaires, ainsi q
les eaux toujours jaillissantes prennent
Mont de la Tortue. Le bois s'y trouve en
et les bois de construction se manufacture
raine et Wakopa et peuvent s'acheter à d
nables. Dans ces deux dernières localité
moulins à blé en opération.

Les conditions d'achat des terres du M
sont les mêmes que celles de la compagnie
Canadien du Pacifique.

Sous l'empire des règlements concernant
toutes les sections impaires arpentées, excep
ros 8 et 26 dans le Manitoba et les territo
(qui n'ont pas été affectés à l'établissemen
pour procurer des lots à bois aux Colons, o
ment disposé, sont exclusivement affectées
gratuits préemptions.

ETABLISSEMENTS (HOM

Des établissements gratuits peuvent êtr
ment d'un honoraire de dix dollars, sous rés
suivantes quant à la résidence et à la cultur
Dans la " Réserve de la zone d'Un Mille "
tions paires situées dans les limites d'un mil
ou des embranchements du chemin de fer
fique, et qui ne sont pas mises à part pour
de villes, stations de chemins de fer, postes
val, mines et autres fins spéciales, le Colon
résider réellement sur son établissement d
compter de la date de son inscription, et rés
et en faire son chez-soi au moins six mois
trois ans à compter de la date de l'inscriptio
première année après la date de son inscriptio
labourer et préparer pour la semence dix
blissement d'un quart de section ; et doit
année, ensemencer ces dix acres et laboure

ROIS GRATUITS
ITS DES TERRES FEDERALES.

S DU MANITOBA MERIDIONAL.

des terres de la compagnie du chemin de fer uest est actuellement en vente et offre des onnelles. Cette concession se compose d'au l'acres des terres les plus fertiles d'Amérique. propriées à la culture des grains et à la culture zone de 21 milles de large, située immédiate- la ligne internationale des Etats-Unis, et au llant vers l'ouest. La partie de cette conces- le rang 13 et la limite ouest du Ma itoba est e, les *Homesteads* (octroits gratuits) ayant été ngtemps. Les acquéreurs de ces terres béné- ntement de tous les avantages de cette coloni- enne : les écoles, les églises et l'organisation fertilité du sol a été surabondamment établie plendides qui ont été faites d'année en année rict.

abondamment pourvue d'eau fournie par de cours d'eau au nombre desquels nous citerons e lac Rock, le lac Pelican, le lac Whitewater, et ses tributaires, ainsi que des criques dont s jaillissantes prennent leur source dans le ne. Le bois s'y trouve en grande abondance struction se manufacturent à Desford, Delo- et peuvent s'acheter à des prix très raison- s deux dernières localités, il y a aussi deux pération.

d'achat des terres du Manitoba Sud-Ouest ne celles de la compagnie du chemin de fer fique.

es règlements concernant les terres fédérales, impaires arpentées, exception faite des numé- le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest é affectés à l'établissement gratuit), réservés s lots à bois aux Colons, ou dont-il est autre- exclusivement affectées aux établissements otions.

EMENTS (HOMESTEADS).

nts gratuits peuvent être obtenus sur paie- re de dix dollars, sous réserve des conditions la résidence et à la culture.

ve de la zone d'Un Mille" c'est-à-dire les sec- dans les limites d'un mille de la ligne mère ments du chemin de fer Canadien du Paci- nt pas mises à part pour des emplacements de chemins de fer, postes de la police à che- es fins spéciales, le Colon doit commencer à sur son établissement dans les six mois à e de son inscription, et résider sur le terrain ez-soi au moins six mois sur douze pendant r de la date de l'inscription, et doit, dans la ès la date de son inscription d'établissement, er pour la semence dix acres de son éta- part de section ; et doit, dans la seconde ces dix acres et labourer et préparer pour

REGLEMENTS DES TERRES
FEDERALES.

la semence quinze autres acres, faisant en tout vingt-cinq acres ; et, dans la troisième année après la date de son inscription d'établissement, il doit ensemencer ces vingt-cing acres et labourer et préparer pour la semence quinze autres acres, en sorte que dans les trois ans à compter de la date de son inscription d'établissement, il n'ait pas moins de vingt-cinq acres ensemencés et quinze autres acres labourés et préparés pour la semence.

Les terres autres que celles comprises dans la Zone d'Un Mille, les Réserves d'emplacements de ville, et les districts miniers, peuvent être prises suivant l'une ou l'autre des trois méthodes suivantes, savoir :—

1. Le colon doit commencer à résider réellement sur son établissement et en cultiver une portion raisonnable dans les six mois de la date de l'inscription, à moins que l'inscription n'aît été faite le ou après le 1er septembre, auquel cas il peut commencer à résider le 1er jour de juin suivant et doit continuer à résider sur le terrain et le cultiver pendant au moins six mois sur chaque douze mois pendant les trois ans.

2. Le colon doit commencer à résider réellement, ainsi que ci-dessus, dans un rayon de deux milles de son établissement et continuer à ainsi résider dans ce rayon au moins six mois sur chaque douze mois pendant les trois années suivant immediatement la date de l'inscription d'établissement, et doit, dans la première année à compter de la date de l'inscription, labourer et préparer pour la semence dix acres de son établissement d'un quart de section : et doit, dans la seconde année, ensemencer dix acres et labourer et préparer pour la semence quinze autres acres, faisant vingt-cinq acres ; et, dans la troisième année après la date de son inscription d'établissement, il doit ensemencer ces vingt-cinq acres et labourer et préparer pour la semence quinze autres acres, en sorte que dans les trois ans à compter de son inscription d'établissement, il n'ait pas moins de vingt-cinq acres ensemencés et ait construit sur le terrain une maison habitable dans laquelle il aura résidé pendant les trois mois précédant immédiatement sa demande en obtention de lettres patentes.

3. Le colon doit commencer à cultiver son établissement dans les six mois après la date de l'inscription, ou, si l'inscription a été obtenue après le 1er de septembre d'une année quelconque, alors avant le premier jour de juin suivant ; doit, dans la première année, labourer et préparer pour la semence pas moins de cinq acres de son établissement ; doit, la seconde année, ensemencer ces cinq acres et labourer et préparer pour la semence pas moins de dix autres acres, faisant pas moins de quinze acres en tout ; devra avoir bâti une maison habitable sur l'établissement avant l'expiration de la seconde année, et, au commencement, ou avant le commencement de la troisième année, devra avoir commencé à résider dans cette maison, et devra avoir continué à y résider et à cultiver son établissement pendant pas moins de trois ans précédant immédiatement la date de la demande en obtention de lettres patentes.

Si un colon désire obtenir ses lettres patentes en moins de temps que les trois ou cinq ans, selon le cas, il peut acheter son établissement, ou établissement et préemption, selon le cas, en fournissant la preuve qu'il a résidé sur l'établissement pendant au moins douze mois après la date de l'inscription, et, si l'inscription a été faite après le 25 mai 1883, qu'il en a cultivé (30) trente acres.

REGLEMENTS DES TERRES FEDERALES.

PREEMPTIONS.

Tout colon peut (en même temps qu'il demande une inscription d'établissement, mais pas plus tard), s'il y a du terrain disponible attenant à son établissement, s'inscrire pour un autre quart de section à titre de préemption, en payant un honoraire de dix dollars.

Le droit de préemption donne au colon qui obtient une inscription de préemption, le droit d'acheter le terrain sur lequel il a ainsi un privilège de préemption, du moment qu'il a acquis le droit d'avoir des lettres-patentes pour son établissement ; mais si le colon manque de remplir les conditions d'établissement gratuit, il perd tout droit à son privilège de préemption.

Le prix des terres de préemption non comprises dans les réserves d'emplacements de ville est de ($2.50) deux dollars et cinquante cents l'acre. Lorsque le terrain est au nord de la borne septentrionale de la concession de terre, le long de la ligne principale du Chemin de fer Canadien du Pacifique, et n'est pas à moins de vingt-quatre milles d'un embranchement de ce chemin, ou de douze milles d'un autre chemin de fer, les terres de préemption se vendent deux dollars l'acre.

Les paiments de terre peuvent être faits en argent, certificats de terres (scrips) ou mandats de primes de la police ou de primes militaires.

BOIS.

Les colons dont les terres sont dénuées de bois, peuvent, en payant un honoraire de cinquante cents, se procurer, de l'agent des bois de la Couronne, un permis de couper les quantités de bois suivantes, franches de droits, savoir : 30 cordes de bois de chauffage, 1800 pieds linéaires de bois de maison, 2000 perches de clôture, et 400 autres perches pour couvertures.

Lorsqu'il y a, dans le voisinage, des terrains boisés disponibles à cette fin, le colon dont la terre est dénuée de bois peut acheter un lot à bois n'excédant pas vingt acres en superficie, à raison de cinq dollars l'acre comptant.

Des baux de coupes de bois sur des terres, dans les limites des cantons (*townships*) arpentés peuvent être obtenus. Les terres affectées par ces baux, sont par là soustraites à l'inscription d'établissement et de préemptions ainsi qu'à la vente.

Le gouvernement a réservé certains districts connus, généralement sous le nom de *District houillier de la Cascade ou des Montagnes Rocheuses* où l'on rencontre le charbon anthracite, et des districts dans les prairies où on rencontre le charbon lignite. Ces terrains seront mis en vente à des époques périodiques, par soumissions ou en ventes publiques. Une mise à prix de $20.00 comptant par acre est faite sur les terrains du district de la Cascade, et de $10.00 comptant par acre sur tous les autres districts houilliers.

Pour obtenir des renseignements complets sur les conditions requises pour les soumissions, les ventes de bois, les terrains houilliers et autres terrains miniers, adressez-vous au secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, Ontario ; ou bien au Commissaire des Terres Fédérales à Winnipeg, Manitoba, ou à tout autre agent des Terres Fédérales dans le Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest.

A. M. BURGESS,
Ottawa (Canada) Député-Ministre de l'Intérieur.

LA CULTURE ET L'

DANS LE DISTRICT D'AL

Le district d'Alberta est situé à l'est
cheuses, et au nord de la ligne internatio
couvrant une superficie d'environ 300 mill
et 400 milles au nord et au sud. Le distr
nommé pour la douceur de son climat en
cheur durant l'été. Avec sa situation part
en hiver des " vents chinook " qui se dirige
en partant du courant de l'Océan Pacifiq
donne leur chaleur. La neige, en hiver, r
de quatre jours sur le sol, où elle est fondue
(ce qui rend les hivers très doux) et rempli
les étangs de l'eau nécessaire pour aliment
bestiaux élevés dans les *Ranches*. En é
constamment pourvues d'eau provenant de
sur les montagnes, de telle sorte que pe
pendant l'hiver, on peut toujours trouve
dance pour les pâturages et pour tous les a

Les herbes sauvages du district sont d
ainsi qu'il est facile d'en juger par les milli
de premier choix provenant des *Ranches*
marché ; et c'est là un fait dont il est po
compte au printemps, en tout temps, en
quelle boucherie à Calgary, c'est que, mên
bestiaux qui n'ont eu pour toute nourritu
l'herbe qu'ils trouvaient dans les pâturages
tement des *Ranches* aussi gras que les a
dans les étables dans les provinces de l'Est

La température rafraîchisante de l'été av
fraîche et limpide qui descendent des mont
pâturages dont il a été question plus haut f
berta l'une des contrées les plus favorables
du fromage et du beurre, et avant qu'il soi
trict d'Alberta sera aussi renommé pour
fromageries que pour ses " *Ranches*."

Une opinion erronée s'est répandue da
l'Est du Canada et ailleurs, d'après laque
berta ne saurait pas être favorable à la
à cause de prétendues gelées survenant pen
Mais qu'on se détrompe, le district d'A
peuvent s'en rapporter à cette déclaration
des gelées pendant l'été que toutes les autre
toba et du Nord-Ouest.

MINERAUX.

Minerai de fer.—On rencontre d'éno
minérai de fer dans les environs du chemin
Pacifique, dans les rangs 13 et 14 à l'ouest
étant donnée la proximité de mines de cha
très probable, à courte échéance, l'établisse
d'usines métallurgiques pour la production

Cuivre.—A la Montagne du Cuivre et d
sidérable au-delà, on rencontre de larges dé
quelques-uns contiennent plus ou moins d'
n'a pas été complètement explorée, mais le
ration a été suffisamment encourageant po

LTURE ET L'ELEVAGE

S LE DISTRICT D'ALBERTA.

lberta est situé à l'est des Montagnes Ro-
rd de la ligne internationale des Etats-Unis,
erficie d'environ 300 milles à l'est et à l'ouest
ord et au sud. Le district d'Alberta est re-
ouceur de son climat en hiver et par sa frai-
. Avec sa situation particulière, il bénéficie,
nts chinook " qui se dirigent vers le Nord-Est
urant de l'Océan Pacifique du sud, qui leur
r. La neige, en hiver, ne séjourne pas plus
r le sol, où elle est fondue par les vents chauds
ivers très doux) et remplit ainsi les criques et
nécessaire pour alimenter les troupeaux de
dans les *Ranches*. En été ces criques sont
rvues d'eau provenant de la fonte des neiges
s, de telle sorte que pendant l'été, comme
on peut toujours trouver de l'eau en abon-
turages et pour tous les autres besoins.

vages du district sont des plus nutritives,
le d'en juger par les milliers de bêtes à cornes
provenant des *Ranches* et vendues pour le
là un fait dont il est possible de se rendre
emps, en tout temps, en visitant n'importe
Calgary, c'est que, même au printemps, les
t eu pour toute nourriture engraissive que
vaient dans les pâturages, sont amenés direc-
ches aussi gras que les animaux engraissés
ans les provinces de l'Est.

rafraîchisante de l'été avec les torrents d'eau
qui descendent des montagnes, avec les gras
a été question plus haut font du district d'Al-
ntrées les plus favorables pour la fabrication
beurre, et avant qu'il soit longtemps, le dis-
ra aussi renommé pour ses crêmeries et ses
pour ses "*Ranches*."

ronée s'est répandue dans les provinces de
et ailleurs, d'après laquelle le district d'Al-
pas être favorable à la culture des céréales
dues gelées survenant pendant la saison d'été.
détrompe, le district d'Alberta (les colons
orter à cette déclaration,) est aussi à l'abri
t l'été que toutes les autres parties du Mani-
uest.

MINERAUX.

er.—On rencontre d'énormes gisements de
s les environs du chemin de fer canadien du
s rangs 13 et 14 à l'ouest 5ème M., ce qui,
oximité de mines de charbon à coke, rend
urte échéance, l'établissement à cet endroit
iques pour la production du fer.

Montagne du Cuivre et dans un rayon con-
on rencontre de larges dépots de cuivre, dont
iennent plus ou moins d'argent. La région
tement explorée, mais le résultat de l'explo-
mment encourageant pour permettre d'affir-

mer qu'il suffira de l'investissement de capitaux pour transformer cette région en un centre d'industrie très important d'un rendement considérable pour l'explorateur, le mineur et le capitaliste, et comme toutes les industries minières une source de bien-être et de profit pour les agriculteurs du district d'Alberta qui auront à alimenter toute cette population de travailleurs.

Plomb.—Un des plus larges gisements de plomb connus dans le monde entier se trouve situé à une très courte distance à l'ouest d'Alberta, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, et des explorations subséquentes démontreront probablement que ces gisements couvrent la superficie totale de ce district. Mais, même dans le cas contraire, l'exploitation de ces mines sera une source de revenus considérables pour le district, en matière de fournitures générales. Ce plomb contient une proportion considérable d'argent, et cette mine est sur le point d'être exploitée sur une très grande échelle. Les immenses dépôts de minérai qui ont été découverts dans les monts Selkirk pendant la saison dernière, fourniront sans doute de l'emploi, dans un an ou deux, à des milliers de travailleurs, et ce seront les agriculteurs du district d'Alberta qui devront fournir la subsistance de toute cette population.

Et à ce propos, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la consommation *par tête* dans un camp de mineurs est trois fois plus considérable que celle d'une population ordinaire.

Argent.—Les dépôts de cuivre et de plomb dont nous venons de parler contiennent plus ou moins d'argent, et d'après l'expérience acquise dans d'autres régions on peut estimer que la situation au point de vue minier est bonne dans ce district ; aussi plus on donnera de développement à l'exploitation de la mine, plus on trouvera de richesse dans le filon. On en connaît toutefois assez pour pouvoir assurer au travail et au capital un rendement des plus rémunérateurs.

La plus grande partie de ces minérais sont assez riches en argent pour donner un profit suffisant par la seule extraction de l'argent pur ; mais l'établissement de hauts-fourneaux avec les perfectionnements modernes permettra d'exploiter avec profit des minérais moins riches en argent, et qui actuellemet ne sont pas vendables.

Or.—Dans le voisinage immédiat du chemin de fer Canadien du Pacifique, à travers le district d'Alberta et à une certaine distance à l'ouest de ce district, on n'a pas découvert de grandes quantités de quartz aurifère, à part l'or trouvé mélangé au minérai d'argent, de cuivre ou de plomb. Cependant il existe des "placers" sur les rivières de la Colombie, de la Saskatchewan, d'Athabaska, Canoe, Peace et leurs tributaires. Quelques uns de ces *placers* sont connus de longue date et ont été exploités plus ou moins, à la main, sans machinerie, et à une époque où les subsistances coûtaient des prix fabuleux, où le thé, le savon, les clous, les haricots, la farine, le lard fumé valaient uniformément $1.00 et $2.00 la livre ; mais il ne faut pas perdre de vue, que dans les conditions où il est actuellement possible de se procurer les provisions, avec l'installation de toutes les nouvelles machines perfectionnées, et l'application des pouvoirs hydrauliques, etc, il n'y a plus rien qui s'oppose à la reprise des travaux, reprise profitable, dans ces anciens *placers*; et une fois l'attention éveillée, il n'y a pas de doute que ce mouvement de reprise ne soit rapidement suivi de la découverte de nouveaux champs d'exploitation, et, ainsi que cela est arrivé, dans presque toutes les autres contrées, de la découverte et de l'exploitation à grands profits de filons de quartz contenant ce riche métal.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Terre Claise.—A l'Est du district d'Alberta se trouve un immense dépôt de terre glaise, qui a été expérimentée à la manufacture de terre cuite de Philadelphie et qui a été reconnue comme égale à la meilleure qualité connue. Il y a du charbon tout le long de ce gisement de terre glaise : la nature a donc réuni en un seul endroit tous les avantages pour la production économique de ce produit qui gagne de plus en plus dans la faveur du public.

Chaux et Sable se trouvent dans presque tous les endroits.

Pierre à bâtir.—On trouve de la pierre de grès d'une qualité égale à la meilleure des carrières de l'Ohio, tout le long des collines qui s'étendent au pied desMontagnes Rocheuses et dans certains endroits à une distance considérable à l'Est de ces montagnes. Le versant Est des Montagnes Rocheuses consiste principalement en pierre à chaux qui s'emploie pour la fabrication de la chaux. Dans beaucoup d'endroits cette pierre est micacée et disposée de façon à pouvoir être facilement coupée en bloc de toutes formes et dimensions, taillée avec soin et susceptible d'un magnifique poli.

Quartz.—On peut trouver du quartz dans toutes les dimensions, de toutes teintes et couleurs, dont beaucoup rivalisent de beauté avec les marbres-serpentines si estimés.

GAZ NATUREL.

Pendant les cinq dernières années, des puits de gaz naturel ont été en opération à Langevin et Cassil-Station sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, les deux seuls points du district où l'on ait fait des forages à une profondeur assez considérable. La production de gaz est illimitée, et il n'y a pas de doute qu'on ne puisse trouver le gaz naturel dans différents autres endroits, ce qui serait le plus grand stimulant pour l'établissement de manufactures et deviendrait un large facteur de confort et d'utilité domestiques.

STATISTIQUE.

DEMONTRANT les PROGRES du MANITOBA.

	1871.	1882.	1886.
Population de la Province	19,000	65,958	108,640
" de Winnipeg	241	7,895	21,000
Ecoles de la Province—Protestantes	16	150	484
" " Catholiques	17	34	65
Ecoles d'enfants dans la Province—Protestantes	Inconnu	4,519	14,300
" " Catholiques	"	3,196	4,188
" à Winnipeg—Protestantes	30	1,101	3,683
" " Catholiques	Inconnu	477	920
Fonds d'éducation garanti par le gouvernement		$20,000	$66,000
Lignes de chemins de fer—nombre de milles construits		65	998
Stations de chemins de fer		6	103
Bureaux de Poste			500
Ponts		aucun	400

	1882.	1886.	1887.
Exportation de blé, boisseaux.....	aucun.	3,000,000	13,000,000
Exportation de farine, sacs.....	"	383,600	484,000
Exportation de Pommes de terre, boisseaux.....	"	aucun.	110,000

Total des Exportations de Céréales en 1887,

PRES DE 15,000,000 DE BOISSEAUX.

BLÉ.

On entend souvent dire par des gens apparemment instruits que le blé ne peut pas pousser dans le Manitoba, ou tout au moins que la récolte n'est pas assurée. Cela est tout simplement une erreur grossière ; il suffira pour la réfuter de jeter un coup d'œil sur les chiffres fournis au Département d'agriculture du Manitoba par environ 500 correspondants dignes de foi et qui sont disséminés dans presque chaque canton de la province.

De ces chiffres, il résulte qu'en 1887, 432,134 acres de terres étaient couverts de blé, et la récolte totale a été estimée en octobre à 12,351,724 boisseaux, ou 28,5 boisseaux par acre.

Lorsque les fermiers commencèrent à battre leurs grains, ils trouvèrent dans presque tous les cas un rendement plus élevé, et les rapports subséquents reçus des fermiers et des batteurs de grains attestèrent un total bien plus élevé qu'on ne l'avait espéré. On peut dire sans exagération que la production moyenne de blé dans le Manitoba en 1887 n'a pas été audessous de 30 boisseaux par acre.

Le blé rouge Fyfe " No. 1, Manitoba dur " est la variété qu'on ensemence le plus communément, et on s'accorde à dire qu'il constitue

LA MEILLEURE QUALITÉ DE BLÉ DU MONDE.

Il est l'objet d'une demande considérable dans l'Est du Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, pour la mouture, et se vend ferme à des prix plus élevés que n'importe quelle autre variété.

La statistique relative aux probabilités, des récoltes en 1888 n'est pas utile à ce travail ; mais on peut appeler l'attention sur ce fait que des ventes de blé très importantes se sont faites à des prix variant de

80 CENTS A $1.15 PAR BOISSEAU

Il est hors de doute que le blé dur du Manitoba commande le prix le plus élevé, tant dans ce pays qu'en Europe ; il est surtout recherché par les meuniers européens.

AVOINE ET ORGE.

En 1887, on comptait 156,176 acres couverts d'avoine dont le rendement moyen a été de 54 boisseaux par acre.

En 1887, 56,110 acres étaient consacrés à la culture de l'orge avec un rendement moyen de 36 à 40 boisseaux par acre.

Point n'est besoin d'insister. Le Manitoba n'est surpassé par aucune autre contrée pour la production du blé, de l'avoine et de l'orge de la meilleure qualité.

On a également cultivé des pois et du lin avec succès ; mais cette culture n'a pas été faite sur une grande échelle.

RACINES, ETC.

On pose quelquefois cette question : La cult
peut-elle se faire d'une manière productive dan
Certainement oui et nulle part mieux.

Prenez par exemple les pommes de terre. I
10,791 acres, on a récolté 238 boisseaux de pa
Nous avons obtenu au-delà de 2,500,000 boisse
l'an dernier, et en avons exporté une grande pa
vince d'Ontario. Les pommes de terre dans le M
nent très grosses et sont vraiment sèches et f
dernier on trouvait communément des patat
livres ; on en a même récolté qui pesaient jusc
Le rendement moyen de Navets en 1887 a été d

" " de Mangel Würzel " de
" " de Carottes " de
" " de Betteraves " de

MESURES FRANÇAISES ET CANADIENNES

1 minot ou boisseau canadien	=	36 litres
1 livre canadienne	=	0 kilog.
1 acre "	=	40 ares.
2½ " "	=	1 hecta
1 piastre canadienne	=	5 fr. 25.

LETTRES INTERESSANTES DE C

Résidant actuellement dans le Manitoba et les Te

Pour les lettres de centaines de colons Canadiens-Français, s'adresser à L. OLIVIER ARMSTRONG, Age 523 rue St-Jacques, Montréal.

NEW-TULSHA, (Assiniboi

Je suis arrivé au Canada l'an dernier, j'ai pris un *Ho* d'hui ma ferme vaut $600 ; le grain et le bétail valent $2 tout homme qui a la bonne volonté de travailler peut blable et en agissant comme moi se créer un intéric climat et le sol sont les meilleurs du Canada.

NEW-TULSHA, (Assiniboi

Si un homme a le souci du bien-être de sa famille l'intérêt de l'avenir de ses enfants, alors il doit venir au opinion. Avant de quitter la Roumanie, je dus empru faire mon voyage et j'arrivai au Canada sans le sou et après avoir travaillé pendant un an au Canada, j'ai dettes et envoyer à ma femme l'argent nécessaire pour rejoindre avec mes deux enfants ; aujourd'hui je me capital de $1,000 que j'ai amassé, avec le reste, en t J'engage sincèrement toutes les personnes qui veulen au Canada, et je suis certain qu'ils y seront heureux.

Votre dévoué, PI

STEINBACH, (Man.),

Monsieur HAMILTON,

Mon opinion sur le Manitoba, après un séjour de qu sement ici, est qu'il n'y a pas de meilleur pays pour u moyens. Le climat est sain et pendant les quatorze an je n'ai pas eu une seule mauvaise récolte. Le blé ne de 18 et plus de 37 boisseaux à l'acre. L'avoine a prod 50 boisseaux à l'acre, et l'orge environ 30 boisseaux, ex produit une moyenne de 61 boisseaux à l'acre. La ré terre a donné de 200 à 300 boisseaux à l'acre. Les pât vement bons ici et l'herbe très nourrissante, aussi b pour le vieux bétail. Bien que les hivers soient plus c et dans l'Etat de Nebraska, le bétail trouve ici plus plus substantielle. J'ai à plusieurs reprises différente trouve encore ce pays-ci le plus approprié aux travaux nais bien des personnes qui sont arrivées dans ce pays et qui sont bien actuellement, possédant de 20 à 50 tête

ACINES, ETC.

s cette question : La culture des racines
e manière productive dans le Manitoba ?
nulle part mieux.
e les pommes de terre. L'an dernier, sur
olté 238 boisseaux de patates par acre.
au-delà de 2,500,000 boisseaux de patates,
ons exporté une grande partie dans la pro-
pommes de terre dans le Manitoba devien-
ont vraiment sèches et farineuses. L'an
communément des patates pesant 3 et 4
e récolté qui pesaient jusqu'à 5 livres.
de Navets en 1887 a été de 366 boisseaux
par acre.

de Mangel Würzel	"	de 434	"
de Carottes	"	de 301	"
de Betteraves	"	de 289	"

AISES ET CANADIENNES COMPARÉES.

boisseau canadien	=	36 litres.
adienne	=	0 kilog. 453.
"	=	40 ares.
"	=	1 hectare.
anadienne	=	5 fr. 25.

NTERESSANTES DE COLONS

dans le Manitoba et les Territoires du N.-O.

ntaines de colons Canadiens-Français, Belges et
. OLIVIER ARMSTRONG, Agent de Colonisation,
réal.

NEW-TULSHA, (Assiniboine), 12 Août 1883.

la l'an dernier, j'ai pris un *Homestead*, et aujour-
); le grain et le bétail valent $200. Je puis dire que
nne volonté de travailler peut en acquérir un sem-
omme moi se créer un intérieur confortable. Le
eilleurs du Canada.

G. KALK,

NEW-TULSHA, (Assiniboine), 12 Août 1888.

ci du bien-être de sa famille et s'il veut agir dans
enfants, alors il doit venir au Canada. Voilà mon
er la Roumanie, je dus emprunter de l'argent pour
rivai au Canada sans le sou et avec trois enfants.
endant un an au Canada, j'ai pu payer toutes mes
emme l'argent nécessaire pour qu'elle pût venir me
enfants ; aujourd'hui je me trouve à la tête d'un
ai amassé, avec le reste, en trois ans seulement.
utes les personnes qui veulent travailler, à venir
tain qu'ils y seront heureux.

Votre dévoué, PHILIPPE PUTZ.

STEINBACH, (Man.), 9 Novembre 1888.

nitoba, après un séjour de quatorze ans d'établis-
a pas de meilleur pays pour un homme de peu de
ain et pendant les quatorze ans que j'ai passés ici,
mauvaise récolte. Le blé ne m'a pas donné moins
aux à l'acre. L'avoine a produit une moyenne de
l'orge environ 30 boisseaux, excepté en 1887 où il a
e 61 boisseaux à l'acre. La récolte de pommes de
00 boisseaux à l'acre. Les pâturages sont excessi-
rbe très nourrissante, aussi bien pour le jeune que
ien que les hivers soient plus courts dans le Kansas
aska, le bétail trouve ici plus tôt une nourriture
à plusieurs reprises différentes quitté le pays et je
le plus approprié aux travaux de culture. Je con-
qui sont arrivées dans ce pays sans un sou vaillant,
ement, possédant de 20 à 50 têtes de bétail, et a côté

de cela quelques-unes ont encore des économies. Les ouvriers dans ce pays-ci ameliioreront leur condition. Il n'y a aucune exageration dans ce qui précède, mais la pure vérité.

Je suis un mediocre correspondant, mais vous corrigerez ma lettre comme vous le jugerez à propos.

Respectueusement. A. S. FRIESEN.

NEW TULSHA, (Assiniboine), 12 Août 1888.

J'ai visité bien des pays, mais dans aucune contrée je n'ai trouvé un climat aussi agréable qu'en Canada. Quant au terrain, c'est ce qu'il y a de mieux pour la culture. Je suis plus que certain que dans aucune partie du monde, il n'y a de meilleures terres arables qu'au Canada, et mon opinion est que tout homme qui vient travailler avec energie, est certain de se créer un chez-soi des plus confortables.

YUNTZ JEAN SEIBOLD

DUNBOW, (Alberta), 20 Novembre 188.

Vous désirez que je vous parle de mon experience dans le district d'Alberta au sujet de la culture et de l'elevage des bestiaux Je dois vous dire que nous avons fait de très bonnes recoltes pendant les quatre dernières années ; cet automne nous avons retiré soixante-cinq boisseaux (65) d'avoine de l'espèce dite "Welcome" (*la Bienvenue*) et pesant 49½ livres par boisseau, et de l'espèce hâtive dite "Race Horse" soixante-et dix boisseaux par acre (70) pesant 49 livres par boisseau. Nous avons également obtenu quarante boisseaux de blé "Champlain" par acre, pesant soixante-et-cinq (65) livres par boisseau, et du blé rouge de Fyfe, trente boisseaux par acre pesant 62 livres par boisseau ; l'orge, quarante boisseaux à l'acre pesant 56 livres par boisseau. Etant donnee la sècheresse de la saison, la récolte des pommes de terre a été au-dessous de la moyenne ; nous avons cependant recolté dans 1½ acre de terre, quatre cents boisseaux de pommes de terre d'une qualité extra-supérieure. Nous avons recueilli le lait de six vaches, et du surplus de cinq mois, nous avons vendu pour $175 de beurre, tout en consommant tout le beurre et le laitage necessaires aux besoins d'une famille de huit personnes adultes. Le district d'Alberta est un des plus favorables du continent pour la production du beurre et l'elevage du bétail ; le betail demande du soin pendant l'hiver ; nous n'avons perdu aucune tête de bétail depuis que nous sommes etablis ici.

Nous demeurons vos devoues JOHN PATERSON & FILS.

CALGARY (Alberta), 22 Novembre 1888.

Je suis arrivé dans le district d'Alberta, il y a environ 5 ans Auparavant j'étais établi dans le Nouveau-Brunswick. Pendant les trois dernières années, j'ai mene un train de ferme à deux milles de Calgary. J'ai quarante-cinq acres de terres en culture. J'ai fait de bonnes récoltes à chaque saison. Cette annee j'avais ensemencé trente-six acres d'avoine qui m'ont rapporté quarante boisseaux à l'acre d'avoine magnifique Ma récolte de pommes de terres a été egalement fort belle. Je pense que pour une culture mixte cette region est egale à n'importe qu'elle autre au Canada Le commerce de laitage paie très bien, le beurre se vend de 20 à 35 cents par livre et est en forte demande : en hiver, il se vend jusqu'à 40 cents. J'aime beaucoup le climat et je pense que tout fermier pratique peut faire de bonnes affaires ici avec un capital de $2,000, et avec moins pour commencer. Les animaux de toute espèce vivent parfaitement en liberté pendant toute l'année, et les chevaux engraissent avec les pâturages des prairies pendant les plus mauvais temps de l'année. Le colon venant s'établir ici, trouvera des écoles et des églises, et il n'aura pas à regretter beaucoup des agréments que lui ont donnes ses relations dans les vieux pays.

J. S. FREEZE.

STATION QU'APPELLE (Assiniboine), Territ. du Nord-Ouest, 9 Novembre 1888.

J'ai résidé dans le comté de Victoria, Ontario, pendant seize ans. J'ai quitté la province d'Ontario pour le Nord-Ouest le 6 septembre dernier, mon but étant d'acquérir une ferme En arrivant à Station-Qu'Appelle, je passai quelque temps à visiter les principales fermes du voisinage, et j'en arrivai à cette conclusion que les terres dans les territoires du Nord-Ouest, en général, et dans cette localité, en particulier, étaient aussi bonnes, sinon meilleures au point de vue de la culture qu'au Manitoba ; les récoltes de blé, dans mon opinion, étaient d'une qualité supérieure. Je suis tellement satisfait des avantages vraiment exceptionnels de ce district au point de vue agricole, que j'ai acheté une ferme à proximité d'ici, et que j'ai l'intention de m'y fixer et d'y résider avec ma famille. J'ai été stupéfait des avantages qu'offre cette région, et je ne pense pas qu'il y ait une expression assez forte pour l'exprimer ; ce qui m'a tout particulièrement impressionné ça été de voir les magnifiques récoltes de blé dur partout dans les environs de Station-Qu'Appelle et Indian Head. Les fermiers d'Ontario n'ont aucune idée de la qualité supérieure et de la beauté de ce récoltes ; ils ne se doutent pas davantage que ce district est absolument à l'abri du froid. Les jardins m'ont également surpris par leur végétation luxuriante, nullement

affectée par le froid. L'avoine et l'orge poussent admirablement bien. les pâturages sont de toute beauté ; c'est certainement une excellente contrée pour la culture des céréales et l'élevage du bétail. J'ai été également très étonné de trouver des gens de peu de moyens, qui n'étaient arrivés d'Ontario que depuis trois ou quatre ans, avec qui j'avais été en relations, et qui possédaient de 2,000 à 4,000 boisseaux de blé dur. Mon attente et mon espoir touchant cette contrée ont été plus que remplis.

ADAM HASTINGS.

REGINA, (Territ. du Nord-Ouest).
5 Novembre 1888.

Cher Monsieur.—En réponse à vos questions, je vous envoie l'état suivant : J'ai pris un lot dans la section 28, 19, 17. il y a quatre ans. Mon terrain est de la glaise noire No 1. Régina est le marché où j'apporte mes produits et j'y trouve toujours la vente assurée de toutes les récoltes de ma ferme. J'ai récolté le produit de quarante-deux acres de terre, cette année. La moyenne de blé récolté sur toute l'étendue de mes terres a été de trente boisseaux à l'acre J'avais réservé un petit terrain de 4½ acres pour y planter l'avoine blanche " Welcome " et il m'a produit *quatre cent soixante-treize boisseaux.* Je suis prêt à le déclarer sous serment. J'ai une machine à battre qui a fonctionné dans tout le district. le mois dernier. Le rendement des grains est partout considérable et a donné entière satisfaction à tous les fermiers pour qui j'ai battu le grain.

Je suis avec respect, THOS. BARTON.

N. B.—Nous n'avons pas eu de gelée. L'avoine pèse 47½ livres au boisseau.

REGINA (Terr. du Nord-Ouest).

Je suis venu du comté de Lambton, Ontario, où j'ai passé près de cinquante années de ma vie, principalement dans les travaux de culture. En dernier lieu je me suis adonné à l'industrie manufacturière ; mais mes efforts n'ont pas été couronnés de succès. A votre demande : " Pouvez-vous engager des fermiers pratiques à venir dans ce pays ? " ma réponse est : " *Oui* ! " J'avais dépassé la cinquantaine lorsque j'ai commencé à m'adonner à la culture dans ce pays. Non seulement je n'avais pas le capital ; mais j'étais de plus endetté pour le plein montant de mon attelage. Aujourd'hui je possède sept chevaux, un lot de bestiaux que j'ai élevés, huit porcs pour les provisions d'hiver, une lieuse, deux wagons, une lourde charrue, deux charrues à la main, des herses, un van, un semoir et tous les objets nécessaires que j'ai tous payés, et il me reste encore avec cela pour quinze cents dollars de grain destiné au marché. Tout bien considéré, je puis dire en toute assurance aux hommes de bonne volonté et d'entreprise : Venez dans ce pays, vous ne le regretterez jamais

Votre dévoué, JAMES BOLE.

P. S.—Ma santé et celle de ma famille ont été excellentes depuis que nous sommes dans ce pays J'aime le climat. Et nous avons des offices réguliers à environ un mille de notre habitation. J. B.

MANITOBA MERIDIONAL

GRETNA, 16 Janvier 1889.

MR. L. A. HAMILTON,
Commissaires des Terres Winnipeg (Manitoba).

CHER MONSIEUR,

Je vous envoie un compte-rendu de nos opérations sur notre ferme. Notre ferme se compose de 640 acres de terres situées dans le canton No. 2 rang No. 3, à l'ouest, à environ 15 milles de Gretna et 7 milles de Plum Coulée, sur la ligne S. O. du chemin de fer Canadien du Pacifique. Nous cultivons toutes les terres de la section. La première récolte a été ensemencée en 1884 sur la terre défrichée. Au mois de juillet précédent, elle consistait en lin, qui a donné 19 boisseaux à l'acre, et nous a donné un joli bénéfice relativement au capital investi. Depuis la saison dernière nous avons fait une culture mixte : 500 acres ont été semés de blé, de lin, d'orge et d'avoine ; la balance, environ 140 acres, a été mise en jachère pendant la morte saison, avant les récoltes, ce qui nous permettait de labourer pendant l'automne une étendue de terrain suffisante pour les semailles du printemps Tous nos travaux de fermes sont faits par des gens à gages, et nos bénéfices, toutes dépenses payées, ont été de plus de $3,000 par année, pendant les deux dernières années. Le rendement du blé de la récolte de 1889 a été d'environ 29 boisseaux par acre pour nos 40 acres cultivés. La récolte de 1888 n'a pas été d'un rendement aussi favorable : elle n'a donné que 23 boisseaux à l'acre ; mais la qualité en était excellente et cotée No 1, dur. Le rendement de l'orge a été de 35 boisssaux, celui de l'avoine de 55, et celui du lin de 15 boisseaux à l'acre. La saison de 1888 n'a pas été aussi productive que les précédentes, mais étant données la hausse et la fermeté des prix, les résultats ont été cependant des plus satisfaisants.

Nous avons trouvé grand bénéfice à nous assu
des récoltes. Nous avons engagé un certain no
par contrat de 60 jours, et nous avons conclu des
pagnie du chemin de fer Canadien du Pacifiqu
prix de son tarif de transport pendant la durée
par ce moyen, coupé rapidement nos grains, san
suite d'égrénage et de mauvais temps.
La culture, lorsqu'elle est bien conduite, don
certains.
J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre tout dév

Gérant des propriétés de M. S. et J. Liv

Résultats de deux années de culture fer
de Winnipeg, par Egan

PAS D'EXPERIENCE ANTERIEURE EN MA

WINN

CHER MONSIEUR,

Vous serez sans doute bien aise de connaître
faites sur notre ferme pendant la saison dernière
dans une terre qu'on a souvent considérée comm
dement possible en matière de culture.
Le 24 mai nous avons acheté 430 acres de terre
15 milles de Winnipeg, dans un district où jusqu
de culture. Nous avons payé cette propriété $7,50
sur le terrain (par un fermier-gentilhomme do
épuisé) valaient à elles seules le prix d'achat ; co
même ne nous coûtait rien. La ferme n'avait
excepté sur une étendue de 70 acres, encore cet
plusieurs années, et on peut dire qu'elle était c
mauvaises herbes ayant tout envahi.
Le 27 mai dernier nous avons commencé à la
ensemencer nos terres à raison de 6½ boisseaux
voine par acre.
Des 380 acres défrichés par nous, voici quel fut

36 acres.....
94 " .....
250 " .....

De plus, 32 acres de terres qui avaient été trava
la culture des légumes, dans les proportions suiv

14 acres.....
16 " .....
1 " .....
1 " .....

Le rendement relativement aux acres de terre
suit :

Blé..... 900 boisseaux, vendu à Winnipeg
(Dur No. 1)
Orge..... 1900 "
(Vendu à un brasseur pour la fabrication du m
Avoine.....12750 boisseaux.
Pom. de terre..3000 "
Betteraves..... 50 "
Oignons..... 50 "
Carrottes..... 50 "
Radis..... 50 "
Navets..... 6000 "
(Conservés pour notre usage)
Choux.....1600 têtes
(Conservés pour notre usage)
Foin..... 300 tonnes
(Coupé tout le long de la ferme

ıvé grand bénéfice à nous assurer des aides pour l'époque
s avons engagé un certain nombre d'ouvriers d'Ontario,
ours, et nous avons conclu des arrangements avec la Com-
de fer Canadien du Pacifique pour une réduction des
e transport pendant la durée des récoltes, et nous avons
pé rapidement nos grains, sans perte d'aucune sorte par
t de mauvais temps.
qu'elle est bien conduite, donne des résultats favorables

être, Monsieur, votre tout dévoué, M. LONG.

es propriétés de M. S. et J. Livingstone dans le Manitoba.

---

ux années de culture fermiere dans les environs de Winnipeg, par Egan Freres.

RIENCE ANTERIEURE EN MATIERE DE CULTURE !

WINNIPEG, 21 Décembre 1887.

doute bien aise de connaitre le résultat des opérations
me pendant la saison dernière aux environs de Winnipeg,
on a souvent considérée comme sans valeur et sans ren-
matière de culture.
vons acheté 430 acres de terre prés de Rosser Station, à
peg, dans un district où jusqu'alors il y a eu peu ou pas
vons payé cette propriété $7,500, les constructions élevées
un fermier-gentilhomme dont le capital s'était trouvé
elles seules le prix d'achat ; conséquemment la terre elle-
ûtait rien. La ferme n'avait pas été mise en culture,
endue de 70 acres, encore cette culture remontait-elle à
et on peut dire qu'elle était comme à l'état sauvage, les
ayant tout envahi.
er nous avons commencé à labourer et en même temps à
rres à raison de 6½ boisseaux de blé et 3¼ boisseaux d'a-

riches par nous, voici quel fut l'emploi :

acres.....de Blé
" .....d'Orge
" .....d'Avoine

de terres qui avaient été travaillées, ont été consacrées à
nes, dans les proportions suivantes :

.....de Pommes de terre
.....de Navets
.....de Betteravee
.....de Choux
.....d'Oignons,
.....de Carottes
.....de Radis

lativement aux acres de terre mis en culture a été comme

0 boisseaux, vendu à Winnipeg, à	$0 57	par boiss.	$ 513 00
0 "	0 40	"	760 00
sseur pour la fabrication du malt)			
0 boisseaux.	0 25	"	3187 50
"	0 25	"	750 00
"	0 50	"	25 00
"	1 25	"	62 50
"	0 50	"	25 00
"	0 40	"	20 00
"	0 12½	"	750 00
notre usage)			
têtes	0 03	pièce	48 00
notre usage)			
0 tonnes	4 00	par tonnes	1200 00
g de la ferme			
			$7301 00

Nous désirons particulièrement attirer votre attention sur ce fait que nous avons commencé nos travaux lorsque la saison était déjà avancée, notre récolte ayant été faite pendant la première semaine du mois d'août, un peu plus de deux mois après les semailles.

Vos dévoués,

EGAN FRERES, rue Garry, Winnipeg.

P. S.—Vous n'ignorez pas, sans doute, que c'est là notre premier essai de culture ; d'autre part, notre besogne principale consistant dans la construction de chemins de fer, vous conviendrez que nous avons réussi d'une manière remarquable. De plus, nous avons fait nous-mêmes tout notre ouvrage, sans aides payés, et le produit d'une seule récolte nous a suffi pour payer intégralement notre propriété, qui est bien à nous maintenant. Le succès que nous avons obtenu est tel que nous avons résolu, à l'avenir, de nous consacrer exclusivement à la culture dans le Manitoba.

Faites part de ces résultats aux fermiers peu favorisés d'Ontario et s'ils mettent en doute vos affirmations, priez-les de s'adresser à moi ou à mes frères pour plus amples références.

WINNIPEG, 16 Janvier 1889.

MR. L. A. HAMILTON,
Commissaires des Terres
du chemin de Fer Can. du Pac. Winnipeg, Man.

CHER MONSIEUR.

Pendant la dernière saison (1888) nous avons cultivé 501 acres de notre ferme de Rosser Station.

330 acres d'avoine ont produit 49 boisseaux à l'acre ce qui donne un total de.....	16170	boisseaux
140 acres de blé à 29 boisseaux à l'acre	2520	"
25 acres d'orge à 40 boisseaux à l'acre.....	1000	"
6 acres de racines (pommes de terre et navets)	2000	"

On nous a offert $1.10 de notre blé, par boisseau, mais nous avons refusé de vendre à ce prix ; plus tard survint la baisse des blés et nous vendîmes à 90 cents le boisseau. L'orge s'est vendue à 40 cents le boisseau. Nous avons vendu environ 9000 boisseaux d'avoine à 30 cents le boisseau et avons conservé la balance, ainsi que les racines pour notre usage et dans l'execution de nos contrats. Nous avons également récolté 250 tonnes de foin valant $9.00 la tonne.

Voici le résumé sommaire de nos opérations de l'année sur notre ferme :

16,170 boisseaux d'avoine à 30 cents.....	$4,851
2520 boisseaux de blé à 95 cents.....	2,394
1000 boisseaux d'orge à 40 cents.....	400
2000 boisseaux de racines	400
250 tonnes de foin a $9.00	2,250
	$10,295

Ces résultats comparés à ceux de nos récoltes en 1887 démontrent que nos travaux de ferme ont été des plus satisfaisants.

EGAN FRERES.
93, rue Garry.
WINNIPEG, Man

AVIS

AUX PERSONNES QUI ONT L'INTENTION D'EMIGRER.

Chaque année un grand nombre de jeunes gens quittent les vieilles paroisses de l'Est du Canada, à la recherche de pays nouveaux pour s'y établir. Les pères de famille des vieux pays qui arrivent tout juste à joindre les deux bouts, et qui ne voient pas d'avenir pour leurs enfants dans leur pays, font de même. Pour tous ceux qui songent sérieusement à émigrer, la grande question qui se pose est celle-ci :

OU ALLER ?

AU MANITOBA ET AU NORD-OUEST CANADIEN.

Il y a, à cela, plusieurs raisons. D'abord, les ressources naturelles du pays sont aussi considérables, et probablement plus considérables que celles de toute autre partie du continent de l'Amérique du Nord. Le sol du Manitoba est excessivement riche et, de l'avis de tout le monde, supérieur de beaucoup à celui du Dakota ou du Minnesota et des Etats-Unis en général, en allant au sud. Ensuite, en ce qui concerne le climat, nous sommes tout particulièrement favorisés comparativement aux Etats et Territoires de l'Union Américaine en allant vers le sud, où la vie humaine et les propriétés sont à la merci des cyclones et des blizzards. Les Travailleurs peuvent s'embarquer avec un petit capital, et se créer en peu d'années une situation absolument indépendante. Vous n'êtes pas tenu d'accepter sans contrôle tous ces témoignages ; mais notez les noms et les adresses de personnes notables dans leurs localités respectives, avec l'indication qu'ils vous fournissent des résultats obtenus par eux. Il est bien entendu que ce que ces personnes là ont fait, d'autres travailleurs courageux pourront l'accomplir également.

A tous ces avantages naturels, ajoutez celui-ci, c'est que les dures fatigues des pionniers sont à peines connues dans le Manitoba. Les chemins de fer, les églises, les villes et les villages florissants abondent dans toutes les directions.

Et d'autre part, si vous allez planter votre tente dans une contrée nouvelle, il ne vous sera pas indifférent de savoir que vous allez rencontrer des compatriotes qui vous recevront à bras ouverts, et que vous resterez un bon citoyen canadien, fidèle au pays qui vous a vu naître.

LE MEILLEUR TEMPS POUR ARRIVER AU PAYS

c'est au mois d'avril ou de mai, et celui qui peut en arrivant, se mettre immédiatement à l'ouvrage est capable, en travaillant bien, de préparer, dans sa première saison, assez de terrain pour en obtenir de 500 à 1,000 boisseaux de blé, à la saison suivante. Celui qui peut acheter, disons, six vaches, un attelage de bœufs, une charrue, un waggon, etc., se trouve dans les meilleures conditions possibles de réussite. Les bestiaux se nourriront tout seuls ; les vaches, si ce sont des bêtes de choix, allaiteront deux veaux chacune, ou donneront du beurre en quantité suffisante pour fournir aux besoins d'une famille, et élèveront facilement leurs veaux après qu'ils auront eu du bon lait pendant six semaines. Leur nourriture ne coûte rien ; la terre sera préparée, sur une étendue de 20 acres au moins, pour les semailles de l'année suivante, du foin coupé et un petit nombre de billots et de clotures assemblés avant l'hiver, viendront à point pour entourer les terres cultivées. Le soin de son bétail, la coupe et l'approvisionnement du bois de chauffage donneront de l'occupation au fermier durant l'hiver, tandis que l'homme qui ne s'occupe que de la culture du blé restera les bras croisés une grande partie du temps, et est exposé à perdre une partie des profits de l'année, en mettant tous ses œufs dans le même panier. La culture mixte est ce qui convient le mieux aussi bien pour le fermier que pour la ferme et le pays ; avec quelque volailles, une truie de bonne race, un fermier débutant la première année et suivant les indications qui précèdent, se tirera d'affaire et trouvera que sa ferme le fait vivre dès le début. Il n'y a aucune magie dans le système de culture au Manitoba. Une vache, une charrue, un bœuf et un homme avec la bonne volonté et la capacité nécessaires pour tirer de ces trois forces le meilleur parti possible : voilà les éléments nécessaires pour faire rendre à nos terres leurs prodigieuses richesses.

QUI DOIT EMIGRER ?

La classe de travailleurs que nous invitons tout particulièrement à venir dans ce pays et à y établir leur résidence, ce sont les fermiers et les ouvriers de fermes des vieux pays. Ils devront posséder un petit capital pour le faire fructifier dans l'exploitation d'une concession gratuite (*homestead*) ou d'une ferme à leur propre compte. Ils devront également adopter les us et coutumes du pays nouveau qu'ils viennent habiter, et en ce qui concerne le travail, essayer et adopter les méthodes, et instruments en usage dans le pays. Sans doute, dirons-nous à ces nouveaux venus, sans doute, votre expérience acquise vous sera d'une grande utilité, mais ceci est un pays nouveau et ceux qui viennent s'y fixer doivent être décidés à adopter les modes de culture appropriés au climat et au sol particuliers de ce pays. Et plus votre expérience pratique sera grande, plus facilement vous réussirez ici ; en lisant nos publications spéciales sur les travaux de la ferme, et en observant avec soin les méthodes de travail de vos voisins, vous vous familiariserez en très peu de temps avec votre besogne, et la meilleure méthode de la conduire à bien.

Les gens de métiers et particulièrement les forgerons habiles à ferrer les chevaux et connaissant un peu la réparation des machines sont des colons utiles et qui, habituellement, prospèrent. Les jeunes servantes pour la laiterie et le ménage peuvent toujours gagner de beaux gages, variant de $12 à $16 par mois, à quelque époque de l'année qu'elles arrivent au pays. Elles sont sûres de trouver promptement de l'emploi. Il y a bien des jeunes filles qui obtiennent des gages plus élevés que ceux que nous mentionnons ; mais nous désirons rester dans la moyenne du taux des salaires : c'est là un point sur lequel certaines personnes qui écrivent des brochures sur l'émigration ne sont pas excessivement scrupuleuses.

Pour les charpentiers, ferblantiers, forgerons, meubliers, plâtriers, maçons et tailleurs de pierre, il y a toujours de l'ouvrage en masse ; mais il ne faudrait pas compter sur une "poussée" dans l'entreprise du bâtiment, capable d'amener une augmentation du taux actuel des salaires qui va de $2.50 à $3.50 par jour. La demande est nécessairement très limitée pour les gens de professions libérales et nous ne conseillerions à aucun homme de profession de venir s'établir dans ce pays avant d'avoir pris les renseignements les plus précis sur les chances de placer le fruit de son travail, à moins toutefois qu'il ne soit engagé par contrat avec un patron dans lequel il puisse avoir confiance.

4,000 FERMIERS.

La quantité de terres mises en culture, cette année, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest dépasse de beaucoup, en importance, celle de 1887

600,000 ACRES

ont été attribués aux fermiers par le gouvernement et les compagnies concessionnaires de terrains. En attribuant une moyenne de 160 acres à chaque fermier, on arriverait à cette conclusion que le nombre des fermiers établis sur les terres du Manitoba et du Nord-Ouest pendant la dernière saison dépasse 4,000 ! En prévision du nombre considérable de demandes d'emplacements de fermes sur ces riches prairies, nous prévenons les personnes qui ont l'intention d'émigrer de ne pas laisser s'écouler une autre saison sans profiter de l'offre libérale que fait le gouvernement à tout émigrant d'une

CONCESSION GRATUITE DE 160 ACRES DE TERRAIN.

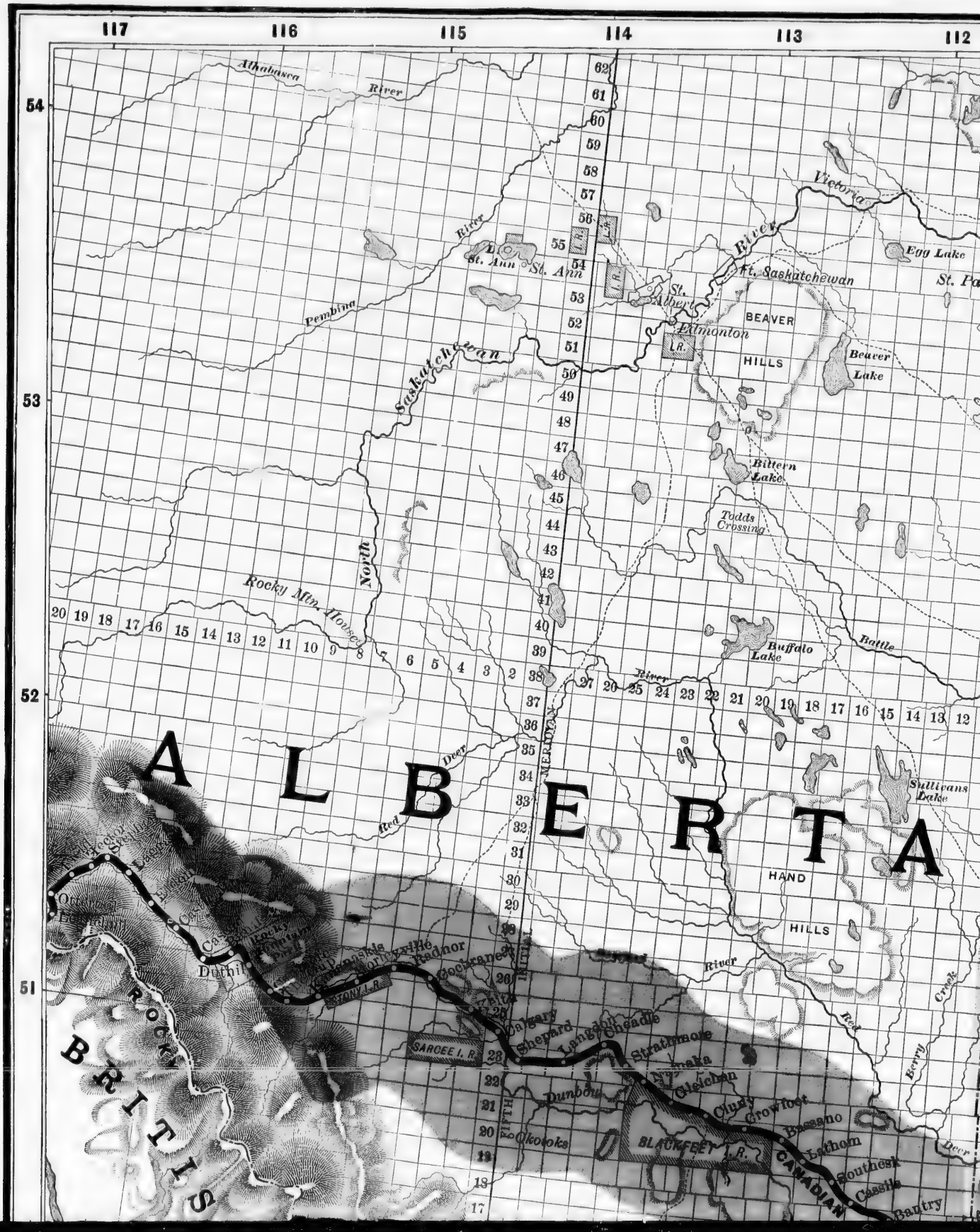

117
116
115
114
113
112
54
53
52
51
Athabasca River
Victoria
River
Egg Lake
St. Pa
Ft. Saskatchewan
St. Ann
St. Albert
Edmonton
BEAVER
HILLS
Beaver Lake
Pembina
Saskatchewan
Bittern Lake
Todds Crossing
North
Rocky Mtn. House
Buffalo Lake
Battle
River
Deer
Red
MERIDIAN
ALBERTA
Sullivans Lake
HAND
HILLS
River
Red
Berry Creek
Deer
Duthil
Radnor
Cochrane
Calgary
Shepard
Langdon
Cheadle
Strathmore
Gleichen
Cluny
Crowfoot
Bassano
Lathom
Southesk
Cassils
Bantry
Dunbow
Okotoks
SARCEE I. R.
BLACKFEET I. R.
CANADIAN
ROCKY
BRITIS

SASKAT
TA
Victoria
Egg Lake
St. Paul
Beaver Lake
Vermillion River
Ft. Pitt
MOOSE HILLS
Beaver River
Meadow Lake
North Saskatchewan
BLACKFOOT HILLS
Battle River
Jackfish Lake
Manitou Lake
Battleford
Carlton
Saskatchewan River
The Elbow
Saskatoon
Tramping Lake
BEAR HILLS
Hill
Eagle
BAD HILLS
Sullivans Lake
Sounding Creek
Berry Creek
Red
Deer River
South
Saskatchewan
INITIAL MERIDIAN
FOURTH
Bassano
Lathom
Southesk
Cassils
Bantry
CANADIAN
I. R.

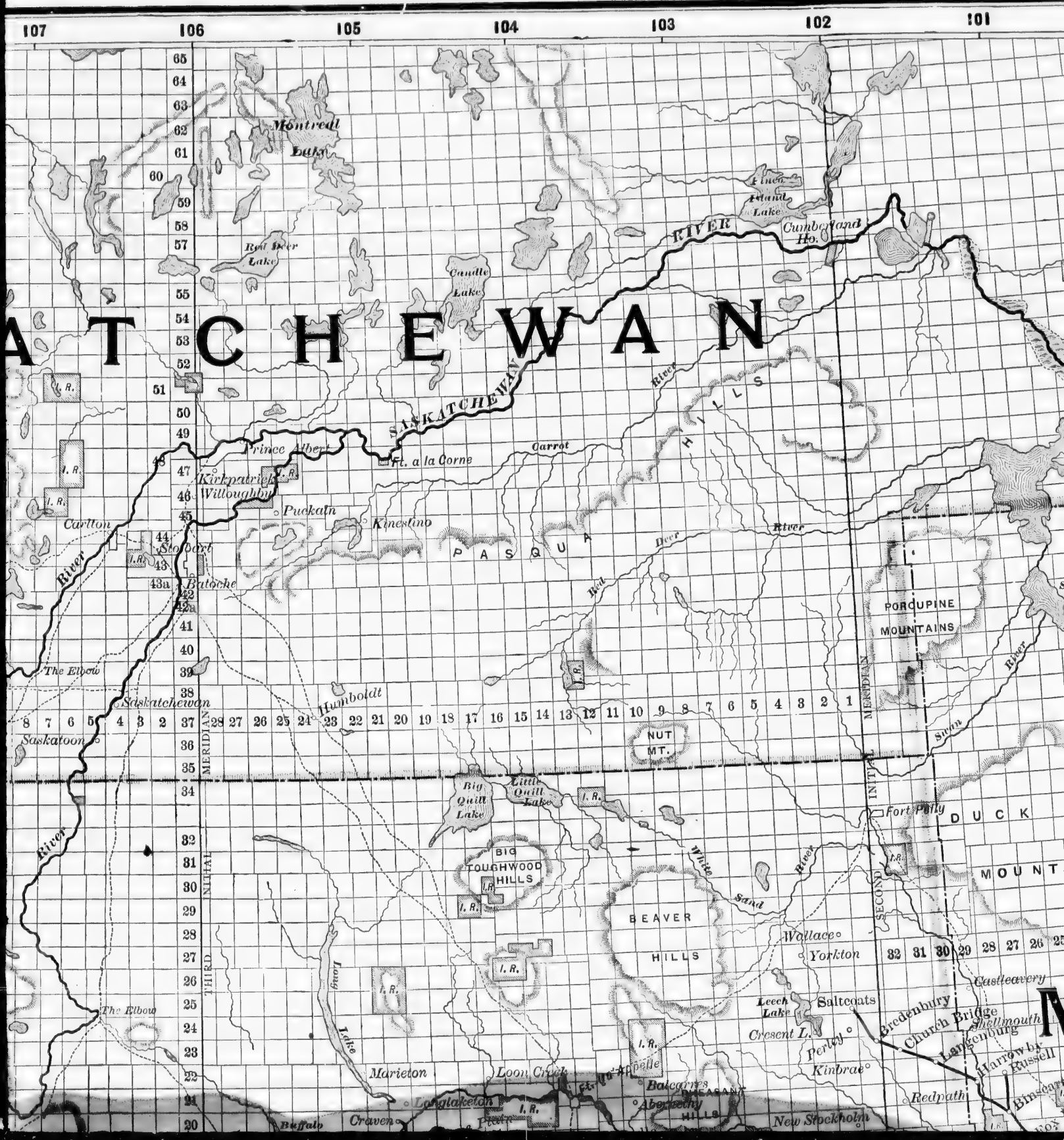

107
106
105
104
103
102
101
ATCHEWAN
Montreal Lake
Red Deer Lake
Candle Lake
Pinco Island Lake
Cumberland Ho.
RIVER
SASKATCHEWAN
Prince Albert
Ft. a la Corne
Carrot
River
Kirkpatrick
Willoughby
Puckaln
Kinestino
Carlton
Stobart
Batoche
PASQUA
HILLS
Red Deer River
PORCUPINE MOUNTAINS
Swan River
The Elbow
Saskatchewan
Saskatoon
Humboldt
NUT MT.
Big Quill Lake
Little Quill Lake
Fort Pelly
DUCK
MOUNT
BIG TOUGHWOOD HILLS
White Sand River
BEAVER HILLS
Wallace
Yorkton
Castleavery
Leech Lake
Saltcoats
Bredenbury
Church Bridge
Shellmouth
Langenburg
Harrow by Russell
Crescent L.
Perley
Kinbrae
Redpath
Long Lake
Marieton
Loon Creek
Ft. qu'Appelle
Balcarres
Abernethy
PHEASANT HILLS
New Stockholm
Langlaketon
Craven
Buffalo
THIRD MERIDIAN
SECOND INITIAL MERIDIAN
I. R.

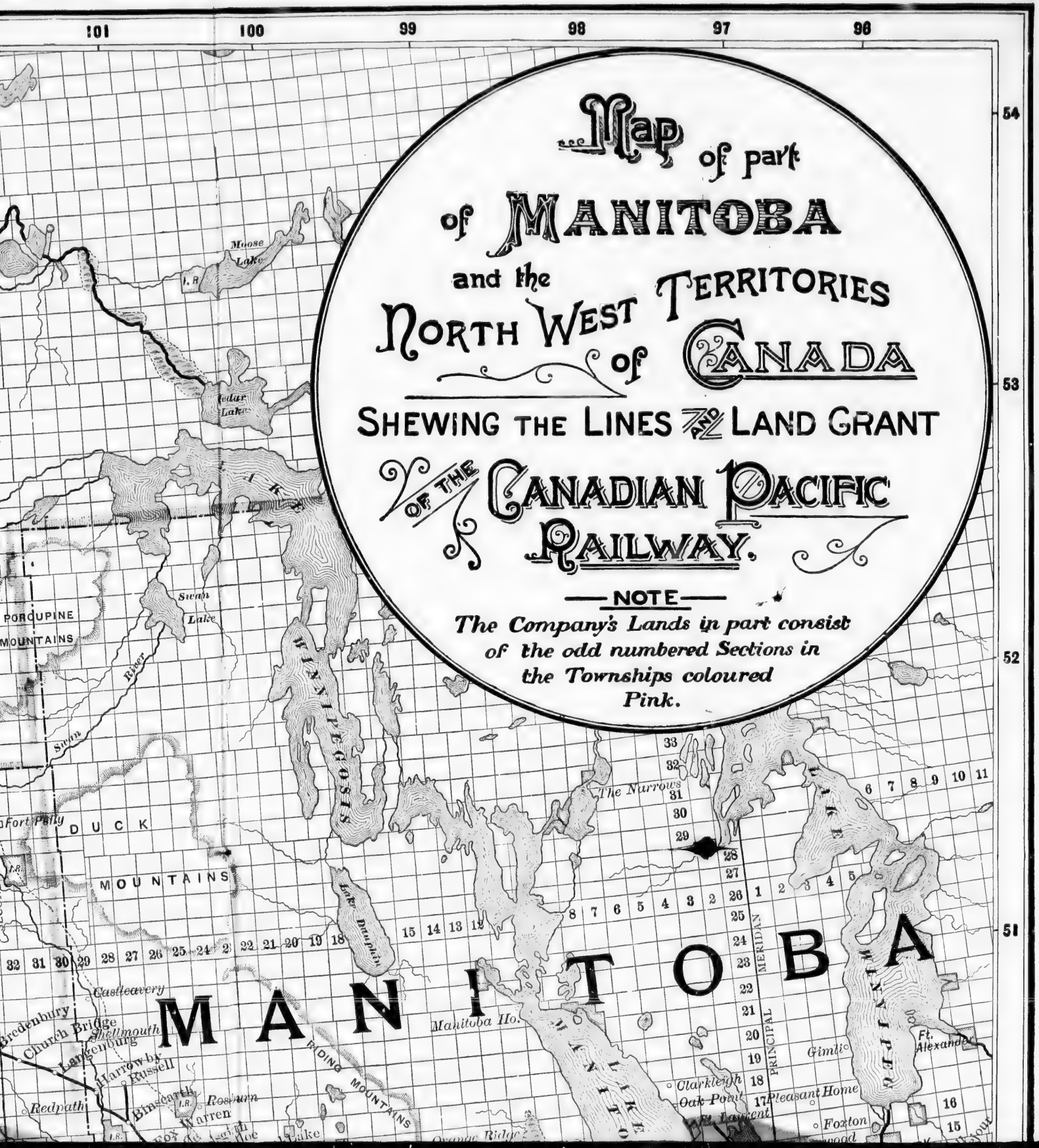
Map of part of MANITOBA and the NORTH WEST TERRITORIES of CANADA
SHEWING THE LINES AND LAND GRANT OF THE CANADIAN PACIFIC RAILWAY.
NOTE
The Company's Lands in part consist of the odd numbered Sections in the Townships coloured Pink.
MANITOBA
PORCUPINE MOUNTAINS
DUCK MOUNTAINS
RIDING MOUNTAINS
WINNIPEGOSIS
LAKE MANITOBA
LAKE WINNIPEG
Moose Lake
Cedar Lake
Swan Lake
Swan River
Fort Pelly
Lake Dauphin
The Narrows
Manitoba Ho.
Castleavery
Bredenbury
Church Bridge
Shellmouth
Langenburg
Harrowby
Russell
Redpath
Binscarth
Rosburn
Warren
Clarkleigh
Oak Point
Pleasant Home
Foxton
Gimli
Ft. Alexander
PRINCIPAL MERIDIAN
101
100
99
98
97
96
54
53
52
51

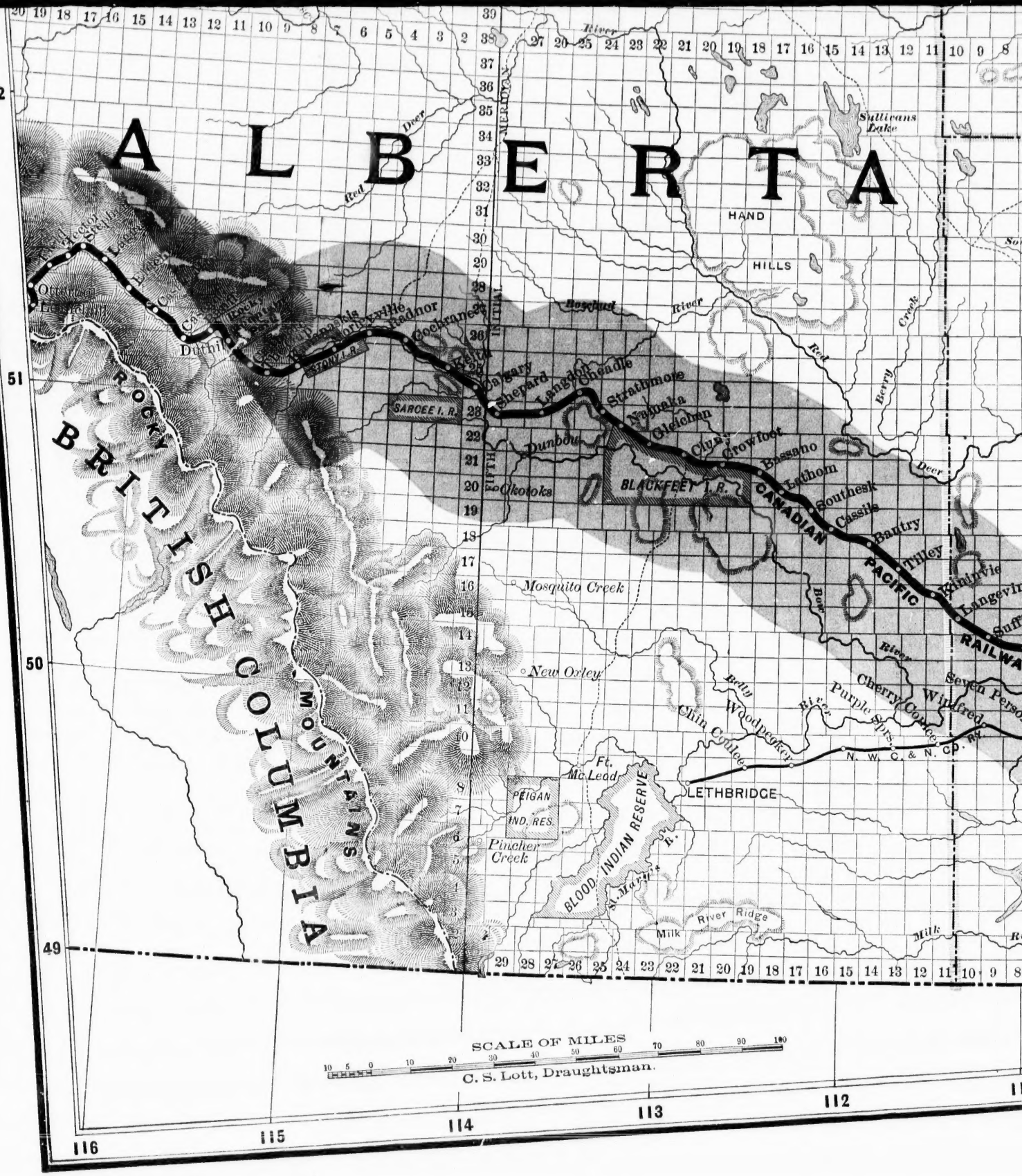
ALBERTA
BRITISH COLUMBIA
ROCKY MOUNTAINS
HAND HILLS
Sullivans Lake
Red Deer River
Roseland River
Berry Creek
Red Deer
Bow River
Belly River
Milk River
Mosquito Creek
New Oxley
Pincher Creek
Ft. McLeod
PEIGAN IND. RES.
BLOOD INDIAN RESERVE
St. Mary's R.
Milk River Ridge
LETHBRIDGE
Chin Coulee
Woodpecker
Purple Sprs.
Cherry Coulee
Winifred
Seven Perso
N. W. C. & N. CO. RY.
CANADIAN PACIFIC RAILWA
Bassano
Lathom
Southesk
Cassils
Bantry
Tilley
Kininvie
Langevin
Suff
Crowfoot
Cluny
Gleichen
Nainaka
Strathmore
Cheadle
Langdon
Shepard
Calgary
Keith
Cochrane
Radnor
Morleyville
Canmore
Duthill
Ottawa
Leasichill
Stephen
Lagoon
Eden
Cassiopeia
Rocky
Pennsylvania
Ohio
Dunbow
Okotoks
SARCEE I. R.
STONY I. R.
BLACKFEET I. R.
FIFTH INITIAL MERIDIAN
SCALE OF MILES
C. S. Lott, Draughtsman.
52
51
50
49
116
115
114
113
112

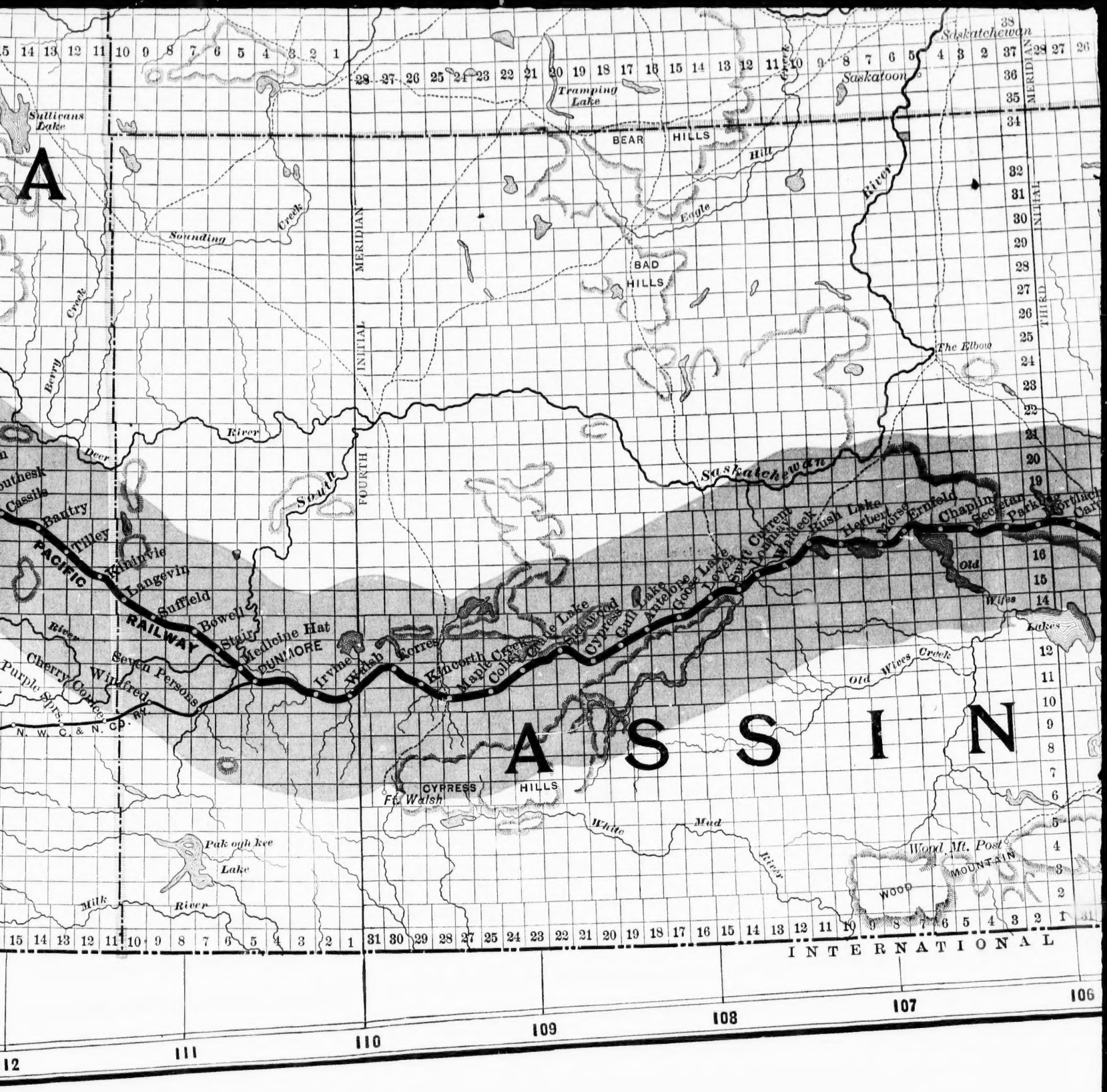

A
ASSIN
Sullivans Lake
Tramping Lake
BEAR HILLS
Saskatoon
Saskatchewan
Hill
Eagle
River
Sounding
Creek
BAD HILLS
MERIDIAN
INITIAL
FOURTH
THIRD
Berry
Creek
The Elbow
Deer
River
South
Saskatchewan
Cassils
Bantry
Tilley
PACIFIC
Kininvie
Langevin
Suffield
RAILWAY
Bowell
Stair
Medicine Hat
DUNMORE
Irvine
Walsh
Forres
Kincorth
Maple Creek
Colley
Crane Lake
Sidewood
Cypress
Gull Lake
Antelope
Goose Lake
Loven
Swift Current
Lonmay
Waldeck
Rush Lake
Herbert
Morse
Ernfold
Chaplin
Secretan
Parkbeg
Old
Wifes
Lakes
Old Wives Creek
Seven Persons
Winifred
Cherry Coulee
Purple Sprs.
N. W. C. & N. CO. RY.
CYPRESS HILLS
Ft. Walsh
White
Mud
River
Pak ogh kee
Lake
Milk
River
Wood Mt. Post
WOOD MOUNTAIN
INTERNATIONAL
112
111
110
109
108
107
106

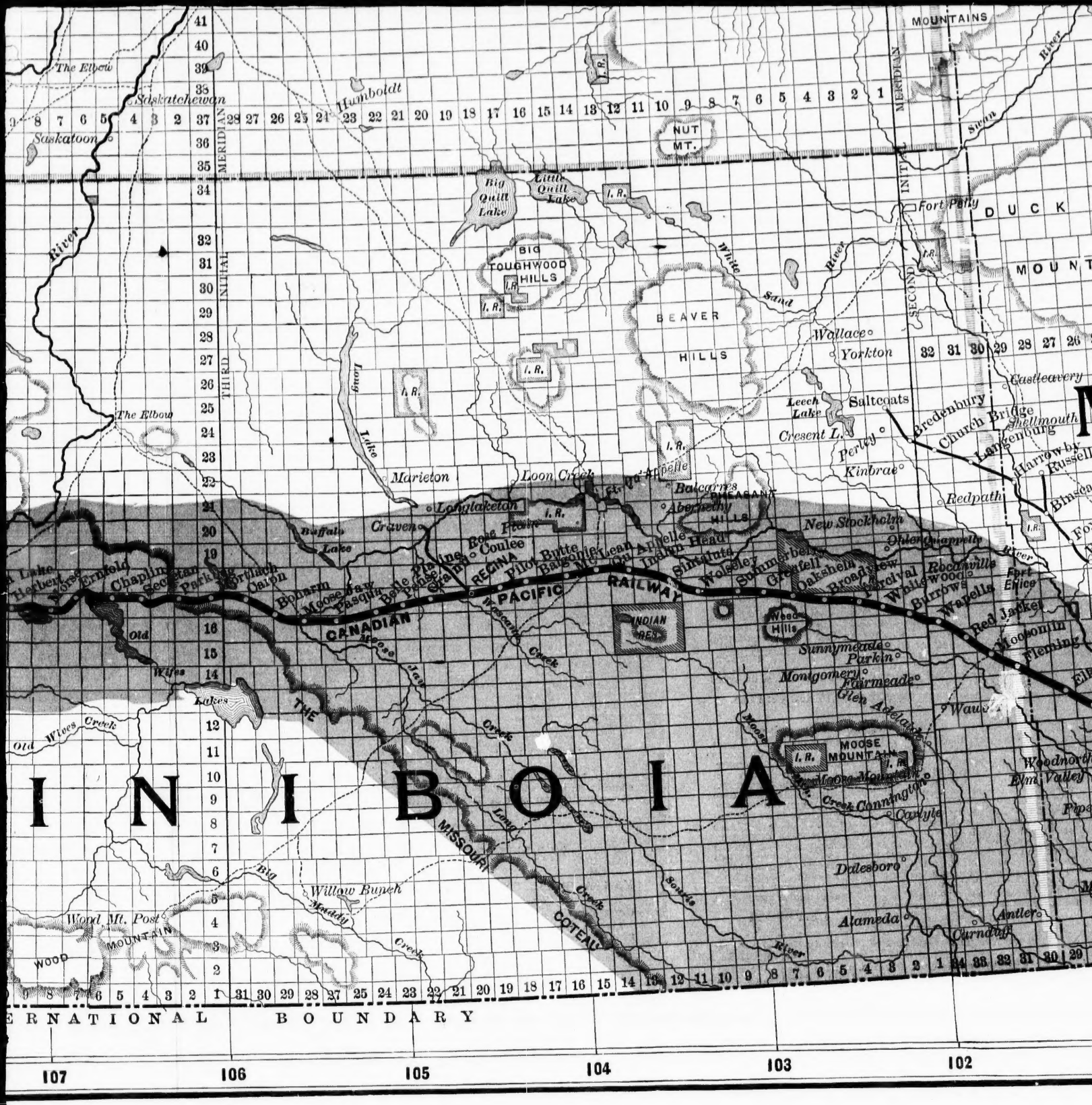

MOUNTAINS
The Elbow
Saskatchewan
Saskatoon
Humboldt
NUT MT.
Big Quill Lake
Little Quill Lake
BIG TOUGHWOOD HILLS
BEAVER HILLS
White Sand River
Fort Pelly
DUCK MOUNT
Swan River
Wallace
Yorkton
Leech Lake
Saltcoats
Cresent L.
Perley
Kinbrae
Bredenbury
Church Bridge
Shellmouth
Langenburg
Castleavery
Harrowby
Russell
Redpath
Long Lake
Marieton
Loon Creek
Longlaketon
Craven
Buffalo Lake
Balcarres
Abernethy
PHEASANT HILLS
New Stockholm
Ohler
Rocanville
Fort Enice
Red Jacket
Moosomin
Fleming
Herbert
Morse
Ernfold
Chaplin
Secretan
Parkbeg
Mortlach
Caron
Bonarm
Moose Jaw
Pasqua
Belle Plaine
Pense
Strand
Rose Plain
Coulee
REGINA
Pilot Butte
Balgonie
McLean
Qu'Appelle
Indian Head
Sintaluta
Wolseley
Summerberry
Grenfell
Oakshela
Broadview
Percival
Whitewood
Burrows
Wapella
CANADIAN PACIFIC RAILWAY
INDIAN RES.
Weed Hills
Sunnymeade
Parkin
Montgomery
Fairmeade
Glen Adelaide
Wauchope
Moose Jaw Creek
Wascana Creek
Old Wives Lakes
Old Wives Creek
THE MISSOURI COTEAU
MOOSE MOUNTAIN
Moose Mountain Creek
Connington
Carlyle
Woodnorth
Elm Valley
Dalesboro
Alameda
Carnduff
Antler
Souris River
Long Creek
Big Muddy Creek
Willow Bunch
Wood Mt. Post
WOOD MOUNTAIN
I. R.
THIRD INITIAL MERIDIAN
SECOND INITIAL MERIDIAN
INIBOIA
ERNATIONAL BOUNDARY
107
106
105
104
103
102

of the odd numbered Sections in the Townships coloured Pink.
MANITOBA
WINNIPEGOSIS
LAKE MANITOBA
LAKE WINNIPEG
DUCK MOUNTAINS
RIDING MOUNTAINS
TURTLE MOUNTAIN
PRINCIPAL MERIDIAN
WINNIPEG
Birds Hill
Plympton
St. Norbert
Niverville
Clear Springs
Otterburn
Dufrost
Arnaud
Dominion City
EMERSON
GRETNA
ROSENFELD
Morris
Carman
Osborne
Headingley
Starbuck
Elm Ck.
Maryland
BARNSLEY
Rathwell
Burnside
Woodside
Manitoba Ho.
Orange Ridge
Clarkleigh
Oak Point
Pleasant Home
Foxton
Greenwood
Gimli
Ft. Alexander
Tyndall
Beausejour
Fort Pelly
Castleavery
Bredenbury
Church Bridge
Shellmouth
Langenburg
Harrowby
Russell
Binscarth
Rosburn
Redpath
Fox Warren
Birtle
Solsgirth
Kelloe
Shoal Lake
Strathclair
Newdale
Basswood
Minnedosa
Bridge Creek
Neepawa
Arden
Midway
Gladstone
Orrwold
Marney
Beulah
Lucas
Moline
Oak River
Rapid City
Glendale
Osprey
Oberon
Rocanville
Wapella
Red Jacket
Moosomin
Fleming
Elkhorn
Hardrave
Virden
Oak Lake
Alexander
Kemnay
Douglas
Sewell
Carberry
Melbourne
Sidney
Austin
Burnside
Roseland
Brandon Hills
Beresford
Souris
Souris City
Millford
Aweme
Woodnorth
Elm Valley
Pipestone
Menteith
Hartney
Waneche
West Hall
Napinka
Melita
Nenota
DELORAINE
Antler
Carnduff
Sourisford
Waskada
Desford
Adelpha
Boissevain
Little Pembina
Killarney
Pelican Lake
Langvale
Stockton
Otenaw
GLENBORO
Norquay
Beaconsfield
Lintrathen
Pomeroy
Morden
Plum Coulee
Manitou
Darlingford
Thorn Hill
Pilot Mound
Crystal City
Mountain City
Cal. Min.
Clearwater
La Riviere
Rathwell
Treherne
Holland
Cypress
Assiniboine
Souris River
Red River
Roseau R.
Swan River
Lower Dauphin
Fort Ellice
Wawota
Burrows
Rocanville
Lake Quappelle
MANITOBA
NORTH WESTERN RAILWAY
BRANDON
CANADIAN PACIFIC RAILWAY
CAN. PAC. RY.
N.P.R.R.
ST. P.M.& M.R.
STONE WALL
Stony Mt.
Wavy Bank
Lower Ft. Garry
Ft. Alexander
Pleasant Home
Gimli
Clarkleigh
Oak Point
St. Laurent
Pilot Mound
Crystal City
Mountain City
Cypress
Holland
Assiniboine
Souris River
Red River
Roseau R.
Winnipeg.
1st, Jan. 1889.
L. A. Hamilton
Land Commissioner.
Burland Litho., Co.
102
101
100
99
98
97
52
51
50
49